



Réf de l'action : ECF T071.PR indice 04 du 28/04/2021 - Version 01 de l'ECF ... du : 24/11/2021

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée,
Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale depuis moins de cinq ans,
Être âgé de 15 ans au moins,
Dans le cas de certains handicaps, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence,
Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire,
Accessibilité aux personnes handicapées



AVERTISSEMENT

Ne peuvent se présenter à l'examen pratique, que les stagiaires qui satisfont aux points suivants :

1. Avoir 1 an minimum de conduite accompagnée,
2. Avoir conduit plus de 3 000 km,
3. Avoir réalisé 2 RDV pédagogiques,
4. Avoir 17 ans.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

Avoir satisfait aux prérequis,

14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis B construit en relation avec le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC) autour de quatre compétences globales et trente-deux compétences associées :

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel.



MOYENS HUMAINS

Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

Personne en charge des relations avec le stagiaire :

ecfpau64@orange.fr Tél : 05.59.32.47.22

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail,

Véhicules adaptés à l'enseignement,

Encadrement lors des épreuves du permis de conduire,

Supports pédagogiques remis aux stagiaires : [Livret d'apprentissage](#)

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

Evaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences,

Bilan de compétence,

Evaluation finale : épreuve pratique réalisée par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. L'épreuve pratique dure 32 minutes. Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire,

SANCTION VISEE

Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif,
Attestation de fin de formation.

Formation éligible au CPF sous le code Certif Info 54664.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

HORAIRES

Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

Minimum 20h . La durée sera adaptée à l'évaluation initiale.